Rapport de la mairesse sur les faits saillants 2017

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants qui ressortent des états financiers de la Municipalité de Wickham pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017, lesquels ont été déposés à la séance ordinaire du 7 mai 2018.

Les états financiers au 31 décembre 2017 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 2 826 970 $ et que les revenus d'investissement ce sont élevés à 1 203 397 $, ce qui a généré des revenus totaux de 4 030 367 $ pour cet exercice financier. Les charges (dépenses) de la Municipalité ont totalisé la somme de 3 113 209 $.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement des immobiliations, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation et autres éléments de conciliation) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2017 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 205 723 $.

Revenus de fonctionnement	Revenus d'investissement	Charges (dépenses)	Exécédent 2017
• 2 826 970 $	• 1 203 397 $	• 3 113 209 $	• 205 723 $

Le détail de l'excédent de fonctionnement affecté, des réserves financières et des fonds réservés de la Municipalité au 31 décembre 2017 sont les suivants :

Description	Montant
▪ un surplus accumulé non affecté *	206 213 $
▪ un surplus accumulé réservé pour le remplacement ou l'achat de nouveaux équipements	16 004 $
▪ un surplus accumulé réservé pour l'entretien, la réparation, le remplacement ou la construction de nouveaux bâtiments	121 706 $
▪ un surplus accumulé réservé pour l'achat ou le remplacement d'équipements et d'infrastructures pour les parcs et terrains de jeux	18 823 $
▪ un surplus accumulé pour les travaux de rénovation cadastrale	30 000 $
▪ un surplus accumulé réservé pour le remplacement, l'achat d'équipements informatiques et pour la création ou la mise à jour du site Internet	7 055 $
▪ un surplus accumulé non affecté achat ou remplacement d'équipements incendie	10 000 $
▪ un surplus accumulé réservé pour l'achat d'une génératrice	34 000 $
▪ un fonds de roulement autorisé	350 000 $
▪ un fonds réservé pour la vidange des étangs d'épuration municipaux et le remplacement de certains équipements reliés au système d'assainissement des eaux	10 101 $
▪ des revenus reportés réservés à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques	312 815 $

** inclus l'excédent en 2017*

Traitement des élus municipaux

La rémunération annuelle pour les membres du conseil municipal, en 2017, était la suivante :

Rémunération de la mairesse	14 000 $
Rémunération des conseillers et conseillères	4 667 $
Rémunération des représentants à la MRC de Drummond	5 997 $
Rémunération des représentants à la R.G.M.R. du Bas-St-François	520 $

Allocation de dépenses de la mairesse	7 000 $
Allocation de dépenses des conseillers et conseillères	2 334 $
Allocation de dépenses des représentants à la MRC de Drummond	2 999 $
Allocation de dépenses des représentants à la R.G.M.R. du Bas-St-François	475 $

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2017 ont été vérifiés par le vérificateur externe, madame Francine Bergeron, CPA auditrice, CA de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, SENCRL. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Municipalité de Wickham.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur est d'avis que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Municipalité de Wickham et du partenariat auquel elle participe au 31 décembre 2017 ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date.